

FORMATION PRATIQUE TAXI PARISIEN

Préparation à l'examen national d'admission

Modalités et délai d'accès à la formation

Modalité : En présentiel.

Effectif : Pas d'effectif minimum ou maximum.

Dates de formation : Nous consulter.

Délais d'instruction : 72 heures.

Délais d'inscription : 14 jours de délais de rétractation obligatoire.

Inclusion et handicap : Nous contacter.

Dates d'examen national : Consulter la CMA.

Prérequis à l'examen national

Être déclaré admissible à l'examen.

Autrement dit avoir été admis aux épreuves théoriques taxi.

- Être titulaire du permis B dont le nombre de points n'est pas affecté par le délai probatoire prévu à l'article L223-1 du code de la route.
- Être apte médicalement (cf. article R221-11 du Code de la Route).
- Disposer d'un casier judiciaire (Bulletin n°2) ne comportant aucune des condamnations incompatibles avec l'exercice de la profession.
- Niveau de français : Parlé et lu.

Objectifs de la formation

Objectif général :

Cette action de formation a pour objectif de préparer au passage des épreuves pratiques et à la réussite de l'examen d'accès à la profession de chauffeur taxi, avec pour finalité l'obtention de la carte professionnelle qui permet de démarrer l'activité.

Objectifs opérationnels :

- Être capable d'intégrer les principes de base de la réglementation t3p.
- Être capable d'assurer la sécurité globale de son passager et des autres usagers de la route.
- Être capable de gérer et développer son activité.
- Être capable de s'exprimer en français et d'échanger brièvement en anglais avec son client.

Programme de l'examen

- A - Conduite et sécurité.
- B - Relation client.
- C - Construction du parcours et accompagnement touristique.
- D - Facturation et paiement .

Contenu détaillé de la formation

- Être capable de conduire en sécurité et respecter le code de la route.
- Être capable d'assurer l'entretien de son véhicule.
- Savoir prendre en charge et déposer un client et ses bagages.
- Savoir accueillir le client, bien se comporter et prendre congé.
- Être capable d'assurer un service commercial de qualité.
- Savoir élaborer et suivre un parcours.
- Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques.
- Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement.

Méthode pédagogique

La formation est dispensée en présentiel avec un formateur qualifié.

La formation comprend :

- Les cours,
- Les ressources pédagogiques,
- Un stage pratique (mise en situation sur route),
- Le véhicule.

Modalité d'évaluation

Avant la formation :

Validation des prérequis et des attentes pédagogiques.

Pendant la formation :

Validation des acquis à la fin de chaque module par des tests d'entraînement/grille d'évaluation visés par le formateur.

A la fin de la formation :

Mise en situation d'examen.

Modalité de validation de la formation

A l'issue de la session, une attestation de fin de formation, validant les connaissances et compétences acquises, est remise au stagiaire par le formateur.

Contact



Formations

38 rue Dunois
75010 PARIS

SAS au capital de 10.000€

Siret : 841 186 794 00027

TVA intracommunautaire FR52841186794

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11941010694

Agrément préfectoral Formation numéro 20-002

Référencé DATADOCK et CPF

Directeur d'établissement : M. GHEDIRI Mohamed

Téléphone : 07 67 48 16 68

Mail : formations@ezeeapp.fr

Site : www.ezeeformations.com